

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00649 Numéro SIREN : 440 283 752 Nom ou dénomination : C.S.F.
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 5532

COMPTES ANNUELS

SAS CSF

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022



Carrefour

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2022

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	91 367	91 367		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	501 428	424 576	76 852	87 718
Fonds commercial	410 980 940	279 206 374	131 774 566	216 777 977
Autres immobilisations incorporelles	94 013 015	90 143 547	3 869 468	4 979 246
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	10 910 866		10 910 866	10 910 866
Constructions	1 501 304 157	1 134 546 987	366 757 170	380 858 115
Installations techniques, mat. et outillage	718 964 759	589 903 879	129 060 881	132 015 828
Autres immobilisations corporelles	101 447 028	94 407 215	7 039 813	8 359 793
Immobilisations en cours	87 515 702		87 515 702	55 977 936
Avances et acomptes	29 109		29 109	864 393
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	79 147 419	39 494 660	39 652 759	31 075 216
Créances rattachées à des participations	929 394		929 394	1 189 312
Autres titres immobilisés	476 528	42 475	434 053	154
Prêts	1 404		1 404	1 404
Autres immobilisations financières	8 629 444	154 571	8 474 873	7 765 862
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	673 608 890	18 640 749	654 968 141	571 057 244
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 565 493 162	78 173 628	1 487 319 534	1 338 037 463
Autres créances	1 491 227 746	3 810 736	1 487 417 010	1 154 017 290
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	61 965 522		61 965 522	44 414 473
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	31 872 776		31 872 776	39 032 874
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 839 110 655	2 329 040 762	4 510 069 893	3 997 423 165

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 100 347 710)	100 347 710	100 347 710
Primes d'émission, de fusion, d'apport	264 801 050	265 149 307
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	10 034 771	10 034 771
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	9 942	303 223
Report à nouveau		13 693 708
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	90 731 363	75 523 167
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	93 143 460	93 207 890
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques	88 293 870	72 583 857
Provisions pour charges	72 323 859	115 583 290
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	17 517 819	16 941 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	72 958	61 507
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 179 264 997	2 715 992 791
Dettes fiscales et sociales	236 498 041	250 822 768
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	80 734 985	57 966 616
Autres dettes	276 032 926	208 730 136
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	262 244	481 234
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 510 069 893	3 997 423 165

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Ventes de marchandises	21 925 004 203	60 016 534	21 985 020 737	21 189 226 116
Production vendue de biens	560 646 292		560 646 292	645 974 459
Production vendue de services	233 198 353		233 198 353	214 172 291
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	22 718 848 847	60 016 534	22 778 865 381	22 049 372 866
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 570 761	13 938 119
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			118 537 562	110 314 675
Autres produits			112 282 205	105 860 733
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			23 016 255 909	22 279 486 392
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			20 488 536 620	19 671 428 744
Variation de stock (marchandises)			-88 009 181	1 312 157
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 501 373 763	1 405 662 333
Impôts, taxes et versements assimilés			65 965 717	65 241 331
Salaires et traitements			396 552 501	444 974 287
Charges sociales			182 785 945	203 529 886
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			113 694 771	119 467 308
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			64 783 987	40 867 287
Dotations aux provisions			47 346 157	56 019 633
Autres charges			19 465 774	24 149 578
CHARGES D'EXPLOITATION			22 792 496 053	22 032 652 545
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			866 447	903 424
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			10 340	7 608
Autres intérêts et produits assimilés			5 938 698	1 835 406
Reprises sur provisions et transferts de charges			418 391	5 341 342
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			7 233 877	8 087 779
Dotations financières aux amortissements et provisions			7 170 907	23 975 551
Intérêts et charges assimilées			492 508	7 449 906
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			7 663 414	31 425 457

Comptes annuels au 31/12/2022

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 270 545	2 440 715
Produits exceptionnels sur opérations en capital	27 588 392	8 684 937
Reprises sur provisions et transferts de charges	43 694 851	26 521 550
PRODUITS EXCEPTIONNELS	72 553 788	37 647 203
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 099 699	12 600 463
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 245 852	13 660 763
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	113 889 208	99 145 856
CHARGES EXCEPTIONNELLES	151 234 758	125 407 082
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	6 279 501	4 498 476
Impôts sur les bénéfices	47 638 584	55 714 647
TOTAL DES PRODUITS	23 096 043 574	22 325 221 374
TOTAL DES CHARGES	23 005 312 311	22 249 698 207
BENEFICE OU PERTE	90 731 263	75 523 167

ANNEXE COMPTABLE

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2022, la société a procédé à la dissolution par confusion de patrimoine des sociétés ANIDIS le 30/04/2022 et TROTTEL DISTRIBUTION le 30/09/2022 (ces opérations ayant été réalisées sans rétroactivité comptable mais avec rétroactivité fiscale au 01/01/2022).

Elle a en outre procédé à la mise en location-gérance de 25 fonds de commerce au profit de sociétés franchisées du Groupe Carrefour.

Au 31/12/2022, la société exploitait directement 238 fonds de commerce de supermarché (contre 263 au 31/12/2021).

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels sont amortis sur une durée économique de 3 à 8 ans. Pour ceux acquis avant le 1^{er} janvier 2017, ils sont, fiscalement, amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est **non** limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : Afin de tenir compte des données des transactions observées, la valorisation des fonds par une valorisation d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche Best in Class a été remplacée en 2022 par une valorisation des fonds déterminée par une valorisation d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche statistique correspondant à 15% du CA Hors Taxes Hors essence.

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur nette comptable du groupe d'actifs affecté à ce fonds de commerce.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant les fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.



La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Malis Techniques**

Les malis techniques ont été reclassés selon la nature de l'actif sous-jacent, soit en immobilisations incorporelles, corporelles ou financières à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Stocks de marchandises**

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO (« premier entré, premier sorti »).

Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues (à l'exception des gains et des pertes de change) et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales).

Les stocks des activités « grossistes » sont valorisés selon la méthode du Prix de Revient Moyen Pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé sur la base des perspectives d'écoulement, minoré des coûts additionnels nécessaires à la vente.

Une provision est constituée lorsque le prix de vente probable devient inférieur à la valeur d'inventaire.



- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

- **Les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail**

Une indemnité de fin de carrière est versée aux salariés partant à la retraite.

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel à la clôture s'élèvent à 48 112 522euros et peuvent être couverts par des contrats d'assurance souscrits auprès d'organismes extérieurs. Lorsque ces contrats sont inférieurs au montant total de l'engagement, une provision correspondant à cet écart est comptabilisée au passif du bilan soit **48 112 522euros**.

Le montant de l'engagement se décompose en :

- 43 412 556 euros au titre des engagements de retraite ;
- **4 699 966euros** au titre de la médaille du travail.

L'engagement est calculé annuellement par un actuaire en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : **3.80 %**
- Taux moyen d'évolution des salaires : **2.51 %**
- Taux de charges sociales : **48%**

L'hypothèse de calcul retenue est basée sur :

- Un départ à l'initiative du salarié ;
- Un âge de départ à la retraite à 63 ans.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2022
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement	91 367					91 367
Fonds acquis ou reçus	409 858 161	931 868		2 125 434	2 316 344	410 980 940
Autres immobilisations incorporelles	94 972 299	1 069 446		1 547 836	20 534	94 514 443
TOTAL	504 921 827	2 001 314		3 673 270	2 336 878	505 586 749

4.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2022
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains	10 910 866					10 910 866
Constructions sur sol propre	356 057 545	8 550 149		9 925 130	1 038 881	355 721 446
Construction sur sol d'autrui	233 522 327			7 327 070	203 359	226 398 616
Instal générales, agencement	909 363 083	52 046 953		46 946 448	4 720 506	919 184 095
Installations, matériels	718 066 301	39 187 803		40 437 822	2 148 478	718 964 759
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport	353 201				4 115	357 316
Matériel de bureau et informatique, mobilier	101 235 300	2 342 472		2 554 561	66 500	101 089 712
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours	55 977 936	93 607 392	62 188 369	72 506	191 249	87 515 701
Avances et acomptes	864 393		835 284			29 108
Participations	74 860 622	18 651 749		13 435 557		80 076 814
Autres immobilisations financières	7 964 466	1 145 777		2 867		9 107 376
TOTAL	2 469 176 040	215 532 295	63 023 653	120 701 960	8 373 088	2 509 355 809

4.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissement au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2022
Frais établissement	91 367					91 367
Fondsacquis ou reçus	8 827 321	2 325				8 829 646
Autres immobilisations incorporelles	89 851 224	2 223 196	1 524 108		15 584	90 565 895
TOTAL	98 769 912	2 225 521	1 524 108		15 584	99 486 908

4.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2022
Terrains						
Constructions et agencements	1 093 647 084	66 743 838	49 793 473		3 519 056	1 114 116 588
Installations - Matériels	581 346 224	41 111 494	36 876 378		1 536 056	587 117 395
Autres Immos corporelles	93 214 155	3 615 122	2 496 932		65 761	94 398 106
TOTAL	1 768 207 463	111 470 455	89 166 699		5 120 873	1 795 632 090

4.1.5. Malis Techniques

	Montant Net à l'ouverture	Montant Brut à la clôture	Amortissements	Provisions pour dépréciation	Montant Net à la clôture
Fonds de Commerce	67 341 814	120 451 461		83 434 795	37 016 666
Terrain	284 438	284 438			284 438
Construction	668 295	2 111 493	1 549 722		561 770
Autres immobilisations corporelles					
Titres de Participation	72 704	502 783		430 078	72 704
TOTAL	68 367 252	123 350 174	1 549 722	83 864 874	37 935 579

4.1.6. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2022	Moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	929 394		929 394
Prêts	1 404	1 404	
Autres immobilisations financières	8 629 444		8 629 444
Créances clients	1 565 493 162	1 565 493 162	
Etat : impôts et taxes diverses	66 145 385	66 145 385	
Autres créances	1 425 082 361	1 425 082 361	
Charges constatées d'avance	31 872 776	31 872 776	
TOTAL	3 098 153 926	3 088 595 088	9 558 838
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.7. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	320 669 254
Disponibilités	
TOTAL	320 669 254

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de 100 347 710 euros divisé en 20 069 542 actions de chacune 5,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	100 347 710							100 347 710
Prime d'émission, fusions, Apport	265 149 307		348 257					264 801 050
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	10 034 771							10 034 771
Réserves réglementées								
Autres réserves	303 223					-293 282		9 942
Report à nouveau	13 693 708					-13 693 708		
Résultat de l'exercice	75 523 167	90 731 263		89 510 157		13 986 990		90 731 263
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	93 207 890	14 202 469	14 615 155				348 257	93 143 460
TOTAL	558 259 776	104 933 732	14 963 412	89 510 157			348 257	559 068 195

4.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2022
- Amortissements dérogatoires	93 207 890	14 550 726	14 615 155		93 143 460
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
- Provisions risque clients	7 992 959	3 118 659	7 752 761		3 358 858
- Provisions risque fournisseur	3 995 010	6 858 959	1 501 080		9 352 889
- Provisions risque personnel	1 729 011	1 602 674	1 122 302		2 209 384
- Provisions risques litige contrats procès	4 162 476	260 600	242 434	378 000	4 558 642
- Provisions autres risques	73 463 075	40 433 676	31 699 635	166 134	82 363 250
- Provisions charges IDR	76 051 832		27 939 310		48 112 522
- Autres provisions pour charge	20 772 783	1 216 596	11 327 195		10 662 184
- Sur immobilisations incorporelles	184 306 973	87 644 597	1 572 615		270 378 954
- Sur immobilisations corporelles	29 156 559	9 534 369	15 464 939		23 225 989
- Sur immobilisations financières	42 793 139	4 032 394	7 133 827		39 691 706
- Sur stock	14 542 466	18 481 900	14 383 616		18 640 749
- Sur actif circulant clients douteux	61 124 579	44 186 600	27 137 551		78 173 628
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	4 222 719	2 115 487	2 527 469		3 810 736
TOTAL	617 521 470	234 037 237	164 419 888	544 134	687 682 952
Dont :					
- Exploitation		112 130 144	113 449 655		
- Financier		7 170 907	418 391		
- Exceptionnel		113 887 929	43 694 851		

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au 31/12/2022	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	17 517 819			17 517 819
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 179 264 997	3 179 264 997		
Personnel et comptes rattachés	72 609 984	72 609 984		
Dette sécurité sociale et organismes sociaux	53 926 433	53 926 433		
Dettes fiscales	109 961 624	109 961 624		
Autres dettes	276 032 926	276 032 926		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	80 734 985	80 734 985		
Produits constatés d'avance	262 244	262 244		
TOTAL	3 790 311 012	3 772 793 193	0	17 517 819
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	302 171 033
Dettes fiscales et sociales	194 834 029
Autres dettes	171 583 774
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	69 111 965
TOTAL	737 700 801

4.2.6. Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	31 872 776			31 872 776
Produits constatés d'avance	262 244			262 244

4.3. RESULTAT

4.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Montants
<u>Répartition par secteur d'activité :</u>	
- Ventes de marchandises en l'état	21 985 020 737
- Productions de biens	560 646 292
- Prestations de services	233 198 353
	22 778 865 382
<u>Répartition par marché géographique :</u>	
- France	22 718 848 847
- Etranger	60 016 534
	22 778 865 381

4.3.2. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
- Sur opérations de gestion	1 124 571
- Rentrées sur créances amorties	145 974
- Produits de cession sur immobilisations incorporelles	14 068 318
- Produits de cession sur immobilisations corporelles	13 520 074
- Produits de cession sur immobilisations financières	
- Autres produits sur opérations en capital	
- Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires	14 615 102
- Reprise provisions pour investissements	
- Reprise provisions pour hausse de prix	
- Reprise provisions risques légaux	
- Reprise provisions pour litiges divers	700 000
- Reprise provisions autres risques et charges	11 342 195
- Reprise provisions dépréciation d'actif	17 037 555
- Sur opérations de gestion	14 027 722
- Frais de personnel	2 188 290
- Amendes et Pénalités	883 687
- Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées	2 149 147
- Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	18 096 705
- Valeur comptable des immobilisations financières cédées	
- Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	
- Dotations aux amortissements dérogatoires	14 203 747
- Dotations provisions pour investissement	
- Dotation provisions pour hausse de prix	
- Provisions pour risques légaux	
- Dotations provisions pour litiges divers	1 762 899
- Dotations provisions autres risques	1 243 596
- Dotation provision dépréciation d'actif	96 678 966

4.3.3. Participation des salariés

La société entre dans le champ de l'accord dérogatoire de la participation groupe dont les éléments de calcul et le périmètre ont été renégociés avec les partenaires sociaux le 30/06/2021.

4.3.4. Impôt sur les bénéfices

	Resultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	223 330 319	47 605 863
Résultat exceptionnel - participation	-84 960 472	-1 443 678
Contribution sociale de 3.3 %		1 845 086
Ecart IS N-1		-368 687
Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont déduits de l'impôt sur résultat courant. Les plus ou moins values et les corrections d'ordre fiscal sont retenues en fonction de leur nature.		

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	Situation en fin d'exercice	Montant de l'impôt (1)
CREANCES :		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation		
Provisions pour dépréciation Immobilisations	333 296 649	83 324 162
Provisions pour dépréciation des stocks	18 481 900	4 620 475
Provisions pour dépréciation autres actifs circulants	8 816 547	2 204 137
Provisions Risques et Charges	111 291 000	27 822 750
Participation	6 279 501	1 569 875
Provisions pour congés payés		
Contribution sociale de solidarité, taxe sur les grandes surfaces	38 134 373	9 533 593
Abattements sur stock	2 247 885	561 971
Fidélité	2 199 135	549 784
DETTES :		
Provisions Risques et Charges		
Provisions réglementées :		
- Provision pour hausse des prix		
- Amortissements dérogatoires	93 143 460	23 285 865
Subventions d'équipement		
Plus-values de fusion restant à réintégrer	145 348 317	36 337 079
Coupons d'obligations non déchus		
ELEMENTS A IMPUTER :		
Moins-values à long terme		
Amortissements différés		
Déficits reportables fiscalement		
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE :		
Réserve spéciale des plus-values à long terme		
Provision pour investissement		

(1) Le taux d'IS utilisé est 25 %.

5.2. INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT

Incidences des dispositions fiscales sur le résultat	Montants
Résultat net de l'exercice	90 731 263
Impôt sur les bénéfices et contributions additionnelles (y compris impact CICE et CIR)	47 638 584
Résultat avant impôt	138 369 847
<u>Variation des dotations et reprises de provisions réglementées :</u>	-64 429
- Amortissements fiscaux dérogatoires	-64 429
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour investissement	
Résultat avant impôt hors incidences des dispositions fiscales	138 305 418

5.3. VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	1 171
Agents de maîtrise	822
Employés, ouvriers	14 619

5.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.4.1. Les engagements liés à la responsabilité d'associé

Engagements	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	TOTAL
Engagements liés à la responsabilité d'associé (1)		12 707	2 916		15 623

(1) La quote-part de la société dans l'actif de ces SNC ou SC est de :81 874

5.4.2. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions	6 750 000	6 750 000		
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres	1 939 000			1 939 000
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations	282 058 139	137 053 839	132 546 171	12 458 129
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion	15 293 655	25 000	50 000	15 218 655
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion	237 651 599	56 405 303	159 435 768	21 810 528
Créances garanties	407 122 916	279 974 577	86 702 359	40 445 981
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations	1 626 681	730 486	649 380	246 814
Liés aux locations gérance	34 935 741	31 984 270	2 951 471	

5.5. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 1 855 393 652,50 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

5.6. INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2002 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

Cet impôt est détaillé au point 4.3.4

5.7. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(cf. pages suivantes.)

5.9. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2022

PARTICIPATIONS	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART CAPITAL DETENU	VALEUR TITRES BRUTE	VALEUR TITRES NETTE	PRETS ET AVANCES CONSENTIES	CAUTIONS ET AVALS FOURNIS	CHIFFRE D'AFFAIRE DERNIER EXERCICE	RESULTAT DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIETE ASTREINTE A PUBLICATION										
1) FILIALES (50% au moins capital)										
BELLEVUE DISTRIBUTION	1 323 150,00	494 487,85	100,00	6 914 006,67	2 095 778,29			15 337 075,30	277 089,82	
CARDADEL	627 552,00	88 047,00	100,00	6 128 076,62	516 874,98			5 068 338,00	-198 723,73	
C-DIS	150 000,00	855 034,74	100,00	5 017 495,00	2 708 446,00			676 467,56	243 577,07	
CARRE D'OR	20 000,00	214 403,81	100,00	14 915 898,00	14 915 898,00			13 515 573,98	438 042,92	
LA CRAU DIS	64 000,00	5 409 595,00	50,00	1 036 300,00	1 036 300,00	500 000,00		31 331 421,00	102 858,00	
LES CHENES	248 672,00	-241 933,66	81,60	2 583 493,00	0,00			0,00	-14 680,87	
MADIS	15 244,00	576 955,00	50,00	1 422 667,38	1 422 667,38	150 000,00		549 618,00	105 280,00	
NASOCA	60 979,61	-72 497,06	99,98	3 725 746,25	3 540 116,25			250 499,97	24 518,61	
PHIVETOL	514 210,00	-2 372 878,36	100,00	3 434 743,76	0,00			106 041,07	-241 181,51	
SALACA Beautiran	145 856,00	-1 243 345,34	99,97	3 103 768,25	0,00			227 337,38	-120 607,32	
SODISAL	3 798 020,00	-5 797 455,90	100,00	9 238 078,79	0,00			16 236 457,44	-499 053,40	
STELAUR	60 979,61	840 794,36	99,90	5 609 277,11	906 872,11			4 385,43	6 005,68	
ZORMAT	110 496,00	2 364 458,04	99,99	5 554 305,00	2 483 019,85			0,00	8 425,89	
2) participations (de 10 à 49% capital)										
participations françaises										
MASSEINE	74 240,00	4 005 976,00	12,07	1 594 206,00	1 594 206,00			17 087 061,00	1 816 341,00	
PAS DE MENC Vinon sur Verdon	300 000,00	-150 000,00	24,00	2 150 426,00	1 748 157,84			22 904 821,00	422 243,00	
participations étrangères										
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
FILIALES FRANCAISES				4 296 615,88	4 286 415,88	53 197,31	0,00			755 500,00
FILIALES ETRANGERES										
PARTICIPATIONS FRANCAISES				2 422 315,92	2 398 007,24	226 197,11	0,00			92 064,76
PARTICIPATIONS ETRANGERES										
				79 147 419,63	39 652 759,82	929 394,42	0,00			847 564,76

C.S.F.

SAS au capital de 100.347.710 euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) – Z.I. Route de Paris
440 283 752 RCS CAEN

DECISIONS PRISES PAR LES ASSOCIES LE 30 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION

Les associés, approuvant la proposition du président, décident d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit **90.731.262,99 euros**, de la manière suivante :

Affectation au poste "Autres réserves"	16.933,15 €
Répartition d'un Dividende global (4,52 € x 20.069.542 actions)	90.714.329,84 €

Le montant du dividende de 90.714.329,84 euros représente un dividende de 4,52 euros par action avant prélèvement forfaitaire non libératoire prévu à l'article 117 quater du code général des impôts et prélèvements sociaux perçus à la source. Il constitue un revenu soumis à l'imposition forfaitaire prévue à l'article 200 A-1 du code général des impôts, ou sur option expresse, irrévocable et globale, au barème progressif de l'impôt sur le revenu en application de l'article 200 A-2 du code général des impôts. En cas d'option, ce dividende constitue un revenu éligible à l'abattement de 40 % visé au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts, dans les conditions et limites légales et sous la responsabilité des associés.

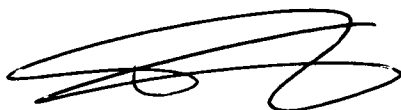
Le dividende est mis en paiement à compter du 30 juin 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les associés prennent acte de ce qu'il leur a été rappelé que les dividendes ainsi que les revenus éligibles et non éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, distribués au titre des trois exercices précédents, ont été, par action, les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI	Revenu non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI
2019	2,60 €	2,60 €	/
2020	5,57 €	5,57 €	/
2021	4,46 €	4,46 €	/

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CONFORME



mazars

61, rue Henri Regnault
92075 – La Défense Cedex
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

CSF SAS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

POUR COPIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Mazars
Siège social : 61 rue Henri Regnault – 92 400 Courbevoie
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 – FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros – RCS NANTERRE B 784 824 153

CSF SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 347 710€
ZI route de Paris, 14120 Mondeville
RCS : Caen 440 283 752

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de la société CSF SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CSF SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 28 juin 2023
Le Commissaire aux comptes
MAZARS



Marc BIASIBETTI